



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Olivier Véran réunit le comité de suivi du Ségur de la Santé

Paris, le 18 décembre 2020

Ce vendredi 18 décembre, Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, a réuni l'ensemble des parties prenantes, organisations syndicales et représentants des acteurs du système de santé, du Ségur de la santé lors d'un comité de suivi destiné à dresser un point de l'avancement des travaux du Ségur de la santé.

A cette occasion, M. Olivier Véran a rappelé que l'année 2020 avait pu voir la réalisation rapide d'engagements forts pris à l'issue du Ségur de la santé, afin de reconnaître l'engagement des soignants plus que jamais mobilisés. Tout d'abord, la revalorisation massive d'1,8 millions de professionnels des établissements de santé et des Ehpad, des médecins de l'hôpital public ainsi que des émoluments et indemnités de stage des internes et des étudiants en santé. Ensuite, l'investissement sans précédent dans le système de santé et particulièrement dans les dépenses et le matériel du quotidien pour améliorer les conditions de travail des soignants, avec 650 millions d'euros consacrés dès l'année 2021. Enfin, avec 50 millions d'euros consacrés dès la fin de l'année 2020 à l'ouverture de 4000 lits à la demande, et le développement pour l'année 2021 des hôtels hospitaliers prévu dans la loi de financement de la sécurité sociale, afin d'augmenter la capacité de prise en charge de notre système de santé.

Ces engagements réalisés, et pour certains anticipés sur le calendrier initial de mise en place, traduisent une volonté : celle de restaurer la confiance dans le système de santé, en améliorant rapidement les conditions d'exercice de ceux qui nous soignent.

Le ministre a par ailleurs rappelé que le Gouvernement et le ministère des solidarités et de la santé sont déterminés à ce que chaque engagement pris lors du Ségur de la santé soit concrétisé. Les travaux sur la remédicalisation de la gouvernance des établissements, le financement des établissements de santé, l'attractivité des métiers et des carrières ou encore l'investissement dans le numérique vont se poursuivre en 2021, afin de changer durablement et en profondeur le monde de la santé, dans l'intérêt des soignants et des patients.

Veillez trouver en pièce jointe de ce communiqué le dossier de presse du comité de suivi.

Pour retrouver les conclusions du Ségur de la santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/segur-de-la-sante-les-conclusions/>